



## **PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES**

### **Vous êtes à domicile :**

- Fermez votre porte à clé
- Fermez vos fenêtres :
  - si vous ne pouvez pas les surveiller
  - si elles sont facilement accessibles
- Ne laissez pas les clés de véhicule visibles ou accrochées derrière la porte du domicile

### **En cas d'absence prolongée :**

- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles de surveillance seront effectuées.
- Faites suivre votre courrier ou demandez à un voisin de le relever. Le courrier qui s'accumule dans votre boîte à lettres signale votre absence.
- Demandez à quelqu'un d'ouvrir régulièrement les volets : votre domicile doit paraître habité.
- Ayez si possible recours à un système d'alarme, c'est un moyen efficace pour éloigner les voleurs.
- Ne laissez pas d'objets à l'extérieur de votre domicile qui permettraient aux malfaiteurs d'accéder à une fenêtre.

### **Protégez-vous**

#### **Protégez vos biens :**

- Placez vos objets de valeurs (argent, bijoux ...) dans un coffre ou à la banque.
- Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeurs et / ou prenez une photographie s'il s'agit de bijoux ou d'objet d'art. ( Ces informations pourraient être utiles à l'enquête le cas échéant).

#### **Protégez votre véhicule :**

- Si possible , mettez votre véhicule dans un garage.
- Le cas échéant, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et non isolé.
- Fermez systématiquement votre véhicule à clé.
- Même pour une courte absence :
  - arrêtez votre moteur
  - enlevez votre clé de contact
  - remontez les vitres des portières
- Les dispositifs antivols sont dissuasifs contre le vol.
- Braquez les roues dans le sens contraire de la chaussée



#### **Comment réagir si vous avez été victime**

- Ne touchez à rien
- Composez le 17
- Communiquez les références et / ou photographies des objets dérobés.
- Faites une déclaration de vol à votre assurance dans les deux jours.
- En cas de vol de chèques ou de carte bancaire, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque.

#### **Vigilance citoyenne**

Afin d'optimiser les chances de retrouver les malfaiteurs et d'améliorer la réactivité des services de gendarmerie, voici les informations à relever en cas de flagrant délit :

- Observer votre agresseur pour en donner un signalement très précis . (signes distinctifs)
- Noter le moyen de locomotion utilisé.
- Mémoriser le type, plaque d'immatriculation ainsi que la couleur du véhicule utilisé.
- Maintenir les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie
- Retenir ou identifier les témoins
- Donner l'alerte le plus rapidement possible peut permettre de faire échouer un cambriolage ou permettre une interpellation rapide des auteurs.

### **NUMERO D'URGENCE**

